



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 mai 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Nicole MOSSON, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Philippe BELLEVILLE., M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Hélène ROY, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : DEPLACEMENTS - Acquisition complémentaire de bus et minibus - Lancement d'un appel d'offres

Le réseau Divia connaîtra pour la rentrée 2007 quelques nouveautés qui permettront de mieux répondre à la demande des usagers.

C'est ainsi que sera assurée la desserte de la commune de Féney, entrée dans le Grand Dijon au 1er janvier 2007, par les services de Divia et non plus par ceux du Conseil Général de la Côte d'Or (TRANSCO).

La desserte étudiée pour Féney, de type DiviaProxi, nécessite de disposer d'une offre adaptée en matériel roulant. En raison du nombre d'habitants de la commune et sur la base des premières expériences de fonctionnement de DiviaProxi (Hauteville-les-Dijon,...), il est proposé de s'orienter vers la capacité d'un bus à gabarit réduit.

De plus, depuis septembre 2006, un minibus DiviaProxi est utilisé pour desservir Hauteville-les-Dijon. Les bons résultats enregistrés en terme de fréquentation montrent qu'un bus à gabarit réduit permettrait d'offrir de meilleures conditions de transport.

Il apparaît souhaitable de doter le parc Divia de deux bus à gabarit réduit.

Par ailleurs, des recherches avancées doivent permettre à la navette DiviaCiti d'offrir aux usagers une nouvelle organisation au coeur du centre-ville. Cet éventuel nouveau dispositif nécessiterait de se doter de 3 ou 4 minibus du même type que ceux utilisés actuellement et qui répondent parfaitement à la demande.

L'acquisition de ces véhicules correspondant à de nouveaux services serait groupée et la commande envisagée par la Communauté présenterait une décomposition en 2 lots :

- lot n°1 : 2 bus à gabarit réduit
- lot n°2 :
 - tranche ferme : 3 minibus surbaissés
 - tranche conditionnelle : 1 minibus surbaissé

Les montants en présence font que la commande serait passée après un appel d'offres européen (publicité communautaire).

La possibilité serait donnée aux constructeurs de proposer pour le lot n°1, 2 bus à gabarit réduit alimentés en GNV.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau ,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **d'approuver** l'acquisition de véhicules de transport urbain, tel qu'il vient d'être exposé, et de prendre acte du dossier de consultation ;
- **de solliciter** la participation financière de l'ADEME, dans le cadre de son dispositif d'aides aux véhicules propres et économes ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à lancer la procédure d'appel d'offres européen, et à signer les marchés et contrats en découlant ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget 2007.

Pour extrait conforme,
Le Président

Publié le 30 MAI 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIN 2007

